

Hunault : « Ne pas asphyxier le contribuable »

Le député Nouveau Centre réplique à Jacques Auxiette. Il a participé aux débats parlementaires sur la réforme des collectivités territoriales. Il donne sa lecture du texte qui sera soumis au vote, demain.

Entretien

Michel Hunault.

Député Nouveau Centre de Loire-Atlantique, allié à l'UMP, ancien vice-président du conseil régional alors présidé par François Fillon puis Jean-Luc Harousseau.

Cette réforme territoriale, c'est la revanche des élections régionales de mars, où tous les ministres ont été défaits ?

Bien sûr que non ! La vraie question, c'est : la réforme est-elle nécessaire ? Oui. Pourquoi ? Parce qu'il y a une telle superposition des compétences qu'il vaut mieux définir les missions de chacun. Dire avec plus de précision qui fait quoi.

Nos Régions ont peu de moyens. Rien à voir avec les Länder allemands. Vous voulez encore les affaiblir ?

C'est tout le contraire ! Nous donnons plus de capacité d'initiative aux élus. La loi dit : « Départements et Régions peuvent établir un schéma d'organisation des compétences et de mutualisation des services. » Le

Département est le garant des solidarités sociales et territoriales. Et la Région un opérateur majeur, principalement en matière économique, de formation et d'emploi.

Vous créez un échelon de plus : la métropole. Drôle de manière d'alléger le millefeuille, non ?

Nous prenons acte du fait métropolitain et nous réactualisons la carte de la gestion territoriale. Vous trouvez normal que la gestion de Nantes-Métropole soit sujette à financements croisés pour faire des routes ?

Vous amputez les recettes et le pouvoir fiscal de la Région. N'est-ce pas de la recentralisation ?

La perte de 100 millions d'euros avancée par Jacques Auxiette (O.-F. de jeudi), c'est une contrevérité. L'État s'engage dans un pacte de garantie et de stabilité de ses dotations. Avec l'objectif de mieux maîtriser les dépenses de gestion. Car le risque, c'est l'asphyxie du contribuable.

L'État n'a jamais été aussi endetté. N'a-t-il pas d'abord à balayer devant sa porte ?



Michel Hunault, député de Loire-Atlantique.

Archives Ouest-France - Philippe Renaud

Vous faites siéger 170 conseillers territoriaux dans l'hémicycle régional, contre 93 aujourd'hui.

Vous appelez ça rationaliser ?

Ce n'est pas comme ça qu'il faut compter. Si vous additionnez les conseillers généraux et régionaux, il y a une diminution.

En somme, tout est clair : il n'y a pas de charcutage territorial et pas d'intention de punir les Régions, ces brebis égarées à gauche ?

Pas le moins du monde ! Ce texte donne aux élus l'ardente obligation d'ouvrir une nouvelle page des collectivités territoriales, en définissant mieux le rôle de chacun. Et il ne change rien pour les communes de moins de 3 500 habitants et les Établissements publics de coopération intercommunale de moins de 50 000 habitants, qui continueront à bénéficier de financements croisés.

L'État n'a pas à donner de leçons. Mais qui peut nier que nous avons affaire à la pire crise depuis les années 1920 ? Et que se serait-il passé si nous n'avions pas soutenu l'automobile et les chantiers navals ?

Recueilli par
Gaspard NORRITO.